



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/45/211 ✓
S/21243
10 avril 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-cinquième session
Point 35 de la liste préliminaire*
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-cinquième année

Lettre datée du 10 avril 1990, adressée au Secrétaire général par
le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, et comme suite à mes précédentes lettres concernant les actes d'agression commis par Israël au Liban, j'ai le regret de vous informer que les blindés et l'artillerie des forces d'occupation israéliennes ont bombardé, le 8 avril 1990, les villages de Zawtar El-Gharbiyé, Zawtar El-Charqié, Choukine, Mayfdoun, Kakayet El-'isr, Mouhit Kfartebnit et Mazraat El-Jisr, prenant pour cible les habitations et les abris où s'étaient réfugiés les habitants de ces villages. Le bombardement, qui a duré de midi à 16 h 30, a fait un mort (Habib Cheissi) et huit blessés parmi la population civile.

Le lundi matin (9 avril), à 7 heures, alors qu'ils s'apprêtaient à enterrer la victime, les habitants de ces localités ont été surpris par une pluie d'obus tirés contre le cimetière et la maison du défunt; ils se sont dispersés sans avoir pu encore procéder à l'enterrement.

Tout en dénonçant et en condamnant ces nouveaux actes d'agression contraires aux coutumes internationales, qui montrent qu'Israël n'a aucun respect pour la vie humaine et ne fait aucun cas de la sécurité de la population civile, le Gouvernement libanais se réserve le droit de demander la convocation du Conseil de sécurité pour l'examen de la situation provoquée par ces actes d'agression.

* A/45/50.

28

A/45/211
S/21243
Français
Page 2

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 35 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Chawki CHOUERI
